

les produits de la ferme expérimentale aux Trois-Rivières est de l'argent bien employé. Cela a été une leçon de choses pour une grande partie de la population agricole de la province de Québec qui a assisté à cette exposition ; et les citoyens des Trois-Rivières et des environs ont eux-mêmes dépensé \$40,000 pour nous donner une des exhibitions les plus parfaites que nous ayons eues depuis bien longtemps dans la province de Québec.

Si l'on tient compte de ce qui est dépensé dans les provinces maritimes, dans l'Ontario ou ailleurs, dépenses auxquelles je n'ai aucune objection, on voit que ces \$5,000 pour exhiber les produits de la ferme expérimentale dans cette partie du pays, sont une bien faible contribution.

J'ai vu avec plaisir l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Fisher) demander ce crédit, qui n'est pas autant sa contribution que celle de mon honorable ami (M. Foster), qui faisait partie du gouvernement qui l'a accordé.

J'ai été surpris de le voir aujourd'hui s'opposer à cette contribution.

M. FOSTER : Mon honorable ami (sir Adolphe Caron) serait encore bien plus surpris d'apprendre que je ne m'y suis pas opposé.

M. SCRIVER : M. l'Orateur, j'ai écouté attentivement les explications quelque peu embrouillées de l'honorable député de Trois-Rivières, à propos de ce crédit, et j'ai été surpris de voir l'honorable député d'York (M. Foster) ne pas faire preuve dans cette affaire de sa logique habituelle.

J'admets avec lui que ces subventions à des exhibitions régionales offrent de grands inconvénients, et, pour ma part, j'espère que le gouvernement y renoncera, car je ne vois pas où il pourra s'arrêter s'il s'aventure dans cette voie.

Dans les pénibles explications de l'honorable député des Trois-Rivières, je ne trouve aucune bonne raison pour justifier cette dépense. Je suppose qu'il cherche à la justifier parce qu'il représente ce comté, mais je ne vois pas pourquoi la ville des Trois-Rivières doit recevoir \$5,000 pour son exhibition plutôt que toute autre ville de la province de Québec—que Saint-Jean, par exemple, où il y a aussi une belle exhibition ouverte à une grande partie de la province. Comme dit l'honorable député d'York (M. Foster) le principe même de ce crédit est mauvais, et il ne devrait plus être mis en pratique. J'espère que la Chambre ne sera plus appelée à voter d'autres crédits comme celui-là.

M. WALLACE : Quelle raison a-t-on de le voter à présent.

M. SCRIVER : Vous et votre parti nous avez mis dans l'obligation de le voter.

M. WALLACE : Mon parti et moi le répudions.

M. SCRIVER : Si on se rappelle ce que l'honorable député (M. Wallace) disait, tout dernièrement dans Grey-nord, je crois que nous pouvons sans crainte dire "son parti."

M. WALLACE : J'espère que l'honorable député de Wellington (M. McMullen) conseillera au gouvernement de retirer ce crédit du budget, parce qu'aucune bonne raison n'a été donnée pour le justifier. Il faut un édifice pour mettre les produits de la ferme expérimentale à toutes les exhibitions, Sir ADOLPHE CARON.

de même qu'aux Trois-Rivières, mais les citoyens des autres villes construisent eux-mêmes ces édifices sans demander \$5,000 au gouvernement fédéral. L'honorable député des Trois-Rivières (sir Adolphe Caron) cherche à nous faire la leçon et nous demande de mettre de côté tout esprit de provincialisme.

Le conseil pourrait tout aussi bien s'appliquer à lui qu'aux autres. Si c'est à moi qu'il a voulu faire allusion, je déclare que pas un membre de cette Chambre n'est plus disposé que moi à examiner sans préjugés les demandes des différentes provinces du Canada. L'honorable député prétend que ce crédit est destiné à la province de Québec, elle doit l'avoir. Pour le faire voter par la Chambre, on devra trouver une meilleure raison que celle-là. Il n'est pas suffisant de dire que le parlement de Québec a déjà demandé beaucoup de choses à cette Chambre qui n'ont pas été accordées, et c'est un bien pour le pays qu'elles ne l'aient pas été.

M. BERGERON : Merci !

M. McMULLEN : Je considère qu'il n'est pas juste pour l'honorable député (M. Wallace) de se montrer si sévère envers son ancien associé (sir Adolphe Caron).

M. WALLACE : L'honorable député peut-il nous dire s'il est en faveur de ce crédit ?

M. McMULLEN : Je vais vous le dire. Mon honorable ami (M. Wallace) paraît avoir été un des Jonas de la barque politique de l'ancien régime et avoir été jeté par-dessus bord. Il sait trop bien que cette subvention a été votée pour remporter la dernière élection aux Trois-Rivières, et il y a quelques années, si on avait cru qu'il allait construire une salle d'exercices militaires à Woodbridge, pour remporter York-ouest, je ne doute pas qu'il l'eût obtenu. J'admets, cependant, qu'il n'en a pas eu besoin la dernière fois.

M. WALLACE : Cet arrêté a été passé le 6 juillet. L'honorable député fait erreur dans les dates.

M. McMULLEN : Aujourd'hui que les élections sont terminées, je trouve injuste de traiter l'honorable député des Trois-Rivières de cette manière.

M. WALLACE : Je suis surpris de voir l'honorable député de Wellington appuyer cette subvention de \$5,000.

M. McMULLEN : Je ne l'approuve pas.

M. MARTIN : Je crois qu'il n'est pas juste de voir les grandes provinces recevoir des subventions fédérales pour leurs exhibitions, pendant que les petites provinces sont obligées de faire les leurs avec des subventions provinciales. Si on ouvre la porte à de pareilles demandes, j'espère que le gouvernement traitera toutes les provinces sur le même pied. La ferme expérimentale est d'un grand avantage pour l'Ontario et Québec, et cela devrait être suffisant. La province d'où je viens n'a pas de ferme expérimentale, et est très éloignée de toute station agronomique, et on devrait remédier à un pareil état de choses.

Tous les ans, le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard vote \$2,000 ou \$3,000 pour les exhibitions dans cette province, et à moins que le gouvernement fédéral ne soit disposé à voter une subven-